

DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2022 : ANNEXE RELATIVE AUX REGULARISATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE DE LA METROPOLE DE LYON

BUDGET PRINCIPAL

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser des amortissements non passés

	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 834 289,10	
2804111	Amortissements des immobilisations incorporelles – Subventions d'équipement versées – État – Biens mobiliers, matériel et études		2 500 000,00
28041482	Amortissements des immobilisations incorporelles – Subventions d'équipement versées – Autres communes – Bâtiments et installations		1,00
28041582	Amortissements des immobilisations incorporelles – Subventions d'équipement versées – Autres groupements et collectivités à statut particulier – Bâtiments et installations		15 260,00
2804411	Amortissements des immobilisations incorporelles – Subventions d'équipement versées en nature – Organismes publics – Biens mobiliers, matériel et études		111 825,00
28088	Amortissements des immobilisations incorporelles – Autres immobilisations incorporelles		5 000,00
281321	Amortissements des immobilisations corporelles – Constructions – Immeubles de rapport		5 459,00
281351	Amortissements des immobilisations corporelles – Constructions – Installations générales, agencements, aménagements des constructions – Bâtiments publics		11 459,00
2817311	Amortissements des immobilisations corporelles – Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition – Constructions – Bâtiments administratifs		59 523,00
281838	Amortissements des immobilisations corporelles – Autres immobilisations corporelles – Autre matériel informatique		122 331,99
28186	Amortissements des immobilisations corporelles – Autres immobilisations corporelles – Cheptel		3 430,11
	TOTAL	2 834 289,10	2 834 289,10

DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2022 : ANNEXE RELATIVE AUX REGULARISATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE DE LA METROPOLE DE LYON

BUDGET PRINCIPAL

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser des amortissements antérieurs constatés à tort

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		466 158,10
28041482	Amortissements des immobilisations incorporelles – Subventions d'équipement versées – Autres communes – Bâtiments et installations	15 260,00	
2804422	Amortissements des immobilisations incorporelles – Subventions d'équipement versées en nature – Personnes de droit privé – Bâtiments et installations	37 275,00	
281311	Amortissements des immobilisations corporelles – Constructions – Bâtiments administratifs	59 523,00	
281312	Amortissements des immobilisations corporelles – Constructions – Bâtiments scolaires	220,00	
281321	Amortissements des immobilisations corporelles – Constructions – Immeubles de rapport	260 314,00	
28138	Amortissements des immobilisations corporelles – Constructions – Autres constructions	7 931,00	
2815731	Amortissements des immobilisations corporelles – Matériel et outillage de voirie – Matériel roulant	32 626,00	
281735	Amortissements des immobilisations corporelles – Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition – Constructions – Installations générales, agencements, aménagements des constructions	11 459,00	
281838	Amortissements des immobilisations corporelles – Autres immobilisations corporelles – Autre matériel informatique	27 408,46	
281848	Amortissements des immobilisations corporelles – Autres immobilisations corporelles – Autres matériels de bureau et mobiliers	9 951,24	
28185	Amortissements des immobilisations corporelles – Autres immobilisations corporelles – Matériel de téléphonie	4 190,40	
	TOTAL	466 158,10	466 158,10

DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2022 : ANNEXE RELATIVE AUX REGULARISATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE DE LA METROPOLE DE LYON

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser des amortissements non passés

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 359,25	
28138	Amortissements des immobilisations corporelles – Constructions – Autres constructions		43 059,25
28182	Amortissements des immobilisations corporelles – Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport		7 300,00
TOTAL		50 359,25	50 359,25

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser des amortissements antérieurs constatés à tort

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		1 680 194,51
28135	Amortissements des immobilisations corporelles – Constructions – Installations générales, agencements, aménagements des constructions	1 606 270,91	
28153	Amortissements des immobilisations corporelles – Installations, matériel et outillage techniques – Installations à caractère spécifique	50 874,10	
28154	Amortissements des immobilisations corporelles – Installations, matériel et outillage techniques – Matériel industriel	4 459,50	
28182	Amortissements des immobilisations corporelles – Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport	7 219,00	
28183	Amortissements des immobilisations corporelles – Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et matériel informatique	11 371,00	
TOTAL		1 680 194,51	1 680 194,51

**DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2022 : ANNEXE RELATIVE AUX REGULARISATIONS DE L'ACTIF
IMMOBILISE DE LA METROPOLE DE LYON**

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser les écarts constatés entre l'inventaire comptable et l'actif

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1021	Dotation	1 962 347,67	
2031	Immobilisations incorporelles – Frais d'études		44 308,41
2313	Immobilisations en cours – Constructions		1 902 687,91
275	Autres immobilisations financières – Dépôts et cautionnements versés		15 351,35
TOTAL		1 962 347,67	1 962 347,67

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser les écarts constatés entre l'inventaire comptable et l'actif

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1021	Dotation		68 769,31
21351	Immobilisations corporelles – Constructions – Installations générales, agencements, aménagements des constructions – Bâtiments d'exploitation	68 769,31	
TOTAL		68 769,31	68 769,31

DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2022 : ANNEXE RELATIVE AUX REGULARISATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE DE LA METROPOLE DE LYON

BUDGET ANNEXE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser des amortissements non passés

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 249,00	
281318	Amortissements des immobilisations corporelles – Constructions – Autres bâtiments publics		180,00
281351	Amortissements des immobilisations corporelles – Constructions – Installations générales, agencements, aménagements des constructions – Bâtiments publics		6 069,00
TOTAL		6 249,00	6 249,00

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser le transfert, au compte de résultat, de subventions d'investissement reçues

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		351 727,00
13911	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat – Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables – État et établissements nationaux	351 727,00	
TOTAL		351 727,00	351 727,00